

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



Déposé au greffe
du tribunal de l'entreprise de Liège

29 AVR. 2026

Division d'entreprises

N° d'entreprise : **0451 413 155**

Nom

(en entier) : **FROMAGERIE BIOLOGIQUE DE VIELSALM**

(en abrégé) : **from - bio**

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du Vivier, Rencheux 63 à 6690 VIELSALM**

**Objet de l'acte : Extraits PVAGE 24/04/2026 - démission/nominations administrateurs +
Extrait PVOA 24/04/2026 - démission/nomination délégué à la gestion
journalière**

Extrait PVAGE

L'assemblée générale décide de mettre fin au mandat d'administrateur, à compter de ce jour, de Monsieur Didier LOICQ, domicilié Rue du Mont Cornet 14 à 1380 LASNE.

Il lui est donné décharge pour l'exercice de son mandat.

L'assemblée générale décide de nommer en remplacement au poste d'administrateur pour une durée indéterminée, et à compter de ce jour :

César VANDEWOESTYNE, domicilié Rue du Bourdeau 16 B à 7542 MONT-SAINT-AUBERT.

Julie VANDEWOESTYNE, domiciliée Hameau du Fourcroix 250 à 7522 BLANDAIN.

Karl VANDEWOESTYNE, domicilié Rue de l'Escalette 61 à 7500 TOURNAI.

Valentine VANDEWOESTYNE, domiciliée Rue du Bourdeau 16 B à 7542 MONT-SAINT-AUBERT.

GESTOM SRL (1033.510.452), représentée par Thomas JOURET, sise Hameau du Fourcroix 250 à 7522 BLANDAIN.

Leurs mandats seront exercés à titre gratuit.

L'organe d'administration sera dès lors composé comme suit :

César VANDEWOESTYNE, Administrateur

Julie VANDEWOESTYNE, Administrateur

Karl VANDEWOESTYNE, Administrateur

Valentine VANDEWOESTYNE, Administrateur

GESTOM SRL, représentée par Thomas JOURET, Administrateur

Ces décisions sont prises à l'unanimité des voix.

Extraits PVOA

[...]

Après en avoir délibéré, l'organe d'administration décide à l'unanimité de démissionner de son poste de délégué à la gestion journalière Monsieur Didier LOICQ, domicilié Rue du Mont Cornet 14 à 1380 LASNE.

Il lui est donné quitus pour l'exercice de son mandat.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

L'organe d'administration décide de nommer en remplacement en qualité de délégué à la gestion journalière : Karl VANDEWOESTYNE, domicilié Rue de l'Escalette 61 à 7500 TOURNAI.

Le mandat prend cours le 24 avril 2026 pour une durée indéterminée et sera exercé à titre gratuit.

[...]

Ces décisions sont prises à l'unanimité des voix.

Karl VANDEWOESTYNE
Administrateur-délégué